L’ÉCOLE NATIONALE D’ART DÉCORATIF DE NICE PENDANT L’ENTRE-DEUX-GUERRES

Doctorant Slim JEMAI

L'École Nationale d'Art Décoratif de Nice (l'E.N.A.D.N.) est la principale institution d'enseignement des arts décoratifs à Nice pendant la période de l'entre-deux-guerres. Le contexte historique de cette période qui s'étend de 1919 à 1939, est marqué par des troubles politiques, sociaux et économiques dus aux effets de la Première Guerre mondiale et aux conséquences de la crise économique mondiale sans précédent de 1929. La région niçoise, comme d'ailleurs d'autres régions de France, n'échappe pas à une vague de récessions qui s'y traduisent par l'effondrement de son secteur d'activité principal qui est le tourisme de luxe. Au delà des bouleversements politiques et économiques, l'événement de taille qui constitue un véritable tournant dans l'histoire de l'art décoratif, est l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs organisée à Paris en 1925, à laquelle l'E.N.A.D.N. participe par le biais de ses professeurs collaborant pour l'édification du Pavillon des Alpes Maritimes.

Les sources pour l'étude de l'E.N.A.D.N. pendant cette période sont majoritairement des documents écrits, en grande partie dactylographiés et parfois manuscrits. Notons que les sources des archives municipales et départementales sur le sujet sont incomplètes et que par ailleurs, les archives de la période de l'entre-deux-guerres de la ville de Nice, et en particulier les fonds culturels, ne sont pas entièrement traitées archivistiquement. Par conséquent, la documentation d'archives sur cette institution est limitée à quelques rares correspondances administratives et quelques articles de la presse locale[1] qui s'intéressent aux expositions bénéficiant de la participation des élèves ou des professeurs, ainsi qu'aux programmes d'enseignement.

En nous basant sur le contenu des sources, nous avons scindé notre article de recherche en quatre chapitres. Dans notre premier chapitre, nous nous penchons sur les origines et l'histoire de l'École ; dans le deuxième, sur son mode de fonctionnement et son programme d'enseignement pendant l'entre-deux-guerres ; ensuite, nous nous intéressons à la participation et aux succès des élèves aux divers concours et expositions ; et enfin, dans le quatrième chapitre, nous examinons les perspectives et les limites de l' l'E.N.A.D.N. pendant la période concernée.

● Pour un enseignement de l'art décoratif à Nice

La possibilité d'organiser un enseignement artistique à Nice est envisagée dès le rattachement de Nice à la France en 1860, puisque dès 1862 le vœu de création d'une École Supérieure de Dessin est évoqué au Conseil Général des Alpes Maritimes[2]. Après la guerre de 1870 les industries françaises d'art doivent lutter contre la concurrence étrangère et le gouvernement décide de transformer certaines Écoles des Beaux-Arts de province en Écoles d'Arts Décoratifs, afin de former rapidement des ouvriers spécialisés dans les métiers d'art. C'est grâce à Chabal Dussurgey, peintre des Manufactures Nationales des Gobelins et de Beauvais, installé à Nice, qu'après de longues démarches l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice (E.N.A.D.N) est créée par un décret en 1881. L'École est installée rue Saint Michel (actuellement rue Deloye) et Chabal Dussurgey devient son premier directeur, fonction qu'il assume jusqu'en 1893. Toutefois, les locaux de la rue Saint Michel s'avèrent bientôt insuffisants et la construction d'une nouvelle école est décidée lors du conseil municipal de 6 janvier 1904. Les plans du nouveau bâtiment sont dressés par Charles Dalmas, architecte et professeur à l'École. Le terrain de construction de 1230m² cédé à la municipalité par le comte de Falicon au prix de 100 francs le m², est situé rue Tonduti de l'Escarène, au numéro 6. Les

---

[1] En particulier les journaux suivants : *l'Éclaireur de Nice, l'Éclaireur du Dimanche, La France de Nice et du Sud Est et l'Essor Niçois*

[2] Montel Paul, et Moatti Pierre Jean, *Le mémorial de Nice 1860-1960*, Ed l'Armanac Nissart, Ed. Jacques Devryl et Librairie Hachette, Nice, 1961, p 100

nouveaux locaux sont inaugurés le 24 décembre 1904 en présence de Monsieur de Joly, Préfet des Alpes Maritimes[3].

Alors que l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice existe dès la fin du 19 siècle, même après la guerre la majorité du grand public niçois ignore le type d'enseignement qu'elle offre. En réalité l'art décoratif qui ne devient un grand phénomène artistique qu'après 1925[4], a du mal à ses débuts à se faire connaître et à se faire accepter par le public bourgeois de Nice. L'art décoratif a néanmoins de fervents partisans qui, à travers la presse niçoise ou régionale, œuvrent pour sa reconnaissance et défendent la nécessité de l'enseignement artistique généralisé mis en place dès le plus jeune âge. On peut lire notamment dans un article paru dans *l'Essor Niçois* en juillet 1922, « qu'il n'y a pas de grand ou de petit art, que l'art ne consiste pas seulement à faire de grandes machines à exposer dans les musées… mais qu'il existe dans tout, dans le plus petit objet, dans le moindre bibelot comme dans les plus grandioses manifestations de la peinture et de la sculpture[5]. » Le grand public doit désormais comprendre que ce nouvel art décoratif peut s'appliquer à tous les objets qui nous entourent : meubles, vaisselle, papier peint, tissus d'ameublement, linge de maison etc. D'où son importance pour le développement économique de la ville et de la région, mais également pour la transmission du patrimoine local et régional aux jeunes. En effet, l'éducation artistique aux arts décoratifs et aux arts appliqués doit commencer dès l'école primaire et les bâtiments mêmes des écoles doivent être le premier exemple de l'art et de la beauté. Cette éducation artistique doit être fondée sur un programme complet et cohérent pour permettre aux élèves, dès le plus jeune âge, de prendre conscience de la valeur du patrimoine public de leur ville ou de leur région et de créer dans l'avenir des œuvres bien représentatives de cet art contemporain à la fois raisonné, savant, séduisant et qui répond si bien aux besoins pratiques de l'embellissement de la vie moderne.

Deux directeurs se succèdent à L'E. N. A. D. N. pendant la période de l'entre-deux-guerres dont le premier est le professeur Paul Audra qui assure cette fonction de 1911 à 1934 et qui a marqué l'École par son enthousiasme et la qualité de son savoir-faire, et le deuxième est André Maillard.

Paul Audra, ancien élève de Gustave Moreau et de Puvis de Chavanne, avait déjà dirigé pendant 8 ans l'École Nationale d'Art Décoratif de Valence avant de prendre la direction de l'École de Nice. « Il était non seulement un peintre de talent mais un écrivain et un conférencier remarquable qui se préoccupait de développer la culture des élèves et d'éveiller leur vocation avec un enthousiasme communicatif ; il connaissait l'importance des techniques, ayant exécuté lui-même des peintures murales, des verrières, des mosaïques et des céramiques[6] ».

En prolongement de ses activités artistiques et pédagogiques, Paul Audra mène une véritable réflexion théorique sur la nature de l'art. Auteur de l'ouvrage intitulé *Essai d'esthétique positive*, il y présente sa vision générale de l'art et de ses différentes formes dont celles qui sont, selon lui, souvent injustement oubliées devant la primauté de la peinture à l'huile. En effet, il estime qu'aucune forme d'art ne peut primer sur les autres et pour le prouver, présente dans son ouvrage les qualités des diverses matières et leur pouvoir d'expression : vitrail, mosaïque, émaux sur cuivre, céramique, tissus colorés, bois précieux,

---

[3] Pour plus d'informations sur l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice pendant la période de la Belle Époque voir : Pettiti (Gérard), *L'Enseignement aux arts décoratifs de Nice*, Mémoire de maîtrise : Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 1991

[4] Après l'organisation de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris en 1925

[5] Sincaire Jacques,. *L'École d'Art Décoratif*, *L'Essor Niçois* du 20 juillet 1922. Source Archives Municipales PR 21 *L'Essor Niçois* 1921-1922

[6] Montel Paul, et Moatti Pierre Jean, *Le mémorial de Nice 1860-1960*, Ed l'Armanac Nissart, Ed. Jacques Devryl et Librairie Hachette, Nice, 1961, p 100

gravure sur bois, fresques etc. Pour développer ces différentes formes d'expression, un encouragement des pouvoirs publics est nécessaire, ce que Paul Audra démontre par des exemples. Il cite notamment l'art de la fresque qui aurait pu connaître un véritable renouveau si on lui réservait les murs des hôpitaux, des écoles, des gares et d'autres bâtiments publics. Résolument, il considère l'art décoratif comme une des multiples facettes de l'art éternel, identique et permanent dans la variété de ses manifestations, la diversité de ses apparences, de ses matières, de ses modes d'expression.

L'art décoratif est malgré tout particulier en ce sens que pour la réalisation d'une œuvre, l'inspiration d'un artiste ne suffirait pas si elle n'était pas accompagnée par la technique d'un artisan. Paul Audra définit très clairement sa position sur le sujet dans un article de *l'Essor Niçois* de 1922 : «Il est important de donner à la technique la place qui lui revient à côté de la théorie. Il ne suffit pas d'avoir des artistes créateurs de modèles, il nous faut des artisans capables d'en assurer l'impeccable exécution : d'ailleurs, entre eux, pas de cloison étanche, tel artisan d'aujourd'hui possède peut-être en lui-même l'inspiration créatrice et cette inspiration éveillée fera peut-être de lui demain un artiste créateur [7]». Voici un article de presse qui comprend une interview avec Paul Audra à l'occasion de la rentrée de l'E.N.A.D.N. en octobre 1927, dans laquelle il exprime quelques idées à propos de l'art décoratif et du modernisme[8].

Pendant la période de sa direction de l'E.N.A.D.N. Paul Audra est entouré d'une dizaine de professeurs dévoués dont : J. Denisse, M. Gaillard, C. Goyeneche, R. Attier, L. Pelletier, E. Coulon, Faillard, Bonifassi, Palu… Au cours de cette période l'École propose un enseignement artistique varié (architecture, peinture, décoration, sculpture). Elle accueille également des artistes illustres : Paul Audra fait venir pour un stage ouvert aux élèves son ami Paul Baudouin, rénovateur de la fresque, et plus tard, lorsque Matisse, son ancien camarade d'atelier, vient s'installer à Nice, il lui ouvre les portes de l'École et l'on voit souvent Matisse dessiner avec les élèves[9].

Quelles sont les modalités de fonctionnement de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, et quel est son programme d'enseignement ?

● L'enseignement artistique de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice de 1919 à 1939

Le règlement de l'E.N.A.D.N. stipule qu'il faut avoir au moins l'âge de 14 ans pour pouvoir s'y inscrire. L'inscription se fait au cours de la dernière quinzaine du mois de septembre et chaque élève doit être accompagné de ses parents ou d'un répondant et muni d'un bulletin de naissance et d'un certificat de vaccination. Les élèves étrangers sont soumis aux mêmes formalités, mais doivent adresser une demande au préalable par l'intermédiaire du représentant de leur nation. La carte d'élève n'est délivrée qu'après un examen portant sur les questions ci-après : éléments de géométrie, dessin d'imitation d'après un ornement simple, composition française sur un sujet d'histoire générale, arithmétique, quatre règles et fractions[10].

L'École Nationale d'Art Décoratif de Nice est mixte et son enseignement est gratuit. Il comprend trois types de cours : les cours du jour qui constituent la partie essentielle de l'enseignement artistique prodigué par l'École ; les cours destinés aux jeunes artisans du bâtiment ; et les cours du soir ouverts au grand public. L'École présente une grande variété dans les disciplines enseignées ; son programme du jour est divisé en quatre sections :

---

[7] Paru aux Archives Municipales : PR21, *L'Essor Niçois* du 20 juillet 1922, P 1

[8] Source : Archives Municipales PR 035 - 10 *La France de Nice et du Sud-Est*, octobre 1927

[9] Nous donnons plus de détails sur les cours et les enseignants de l'École dans le prochain sous chapitre

[10] Pour une idée plus claire sur les conditions d'admission voir : Pettiti Gérard., *L'enseignement aux arts décoratifs de Nice*, Mémoires de maîtrise, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 1991

architecture, peinture et décoration, sculpture et cours mixtes. Chacune de ses quatre sections (sauf celle de la sculpture) comprend trois niveaux : cours préparatoire, cours moyen et cours supérieur. Il est à noter que dans la section de peinture et décoration les jeunes gens et les jeunes filles suivent des programmes différents et séparément.

Destinés aux jeunes qui sont admis à l'École sur examen, les cours du jour commencent le premier lundi d'octobre et continuent jusqu'au 10 juillet. Les cours se déroulent tous les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures sauf le samedi uniquement le matin car l'école est fermée l'après-midi. L'École attribue 15 bourses annuelles qui font l'objet de propositions trimestrielles et sont payables en trois termes. L'assiduité la plus entière et stricte est exigée de tous les élèves, qui ne peuvent ni prendre part aux concours de fin d'année, ni passer à la classe supérieure, ni bénéficier des bourses, s'ils n'ont pas assisté à au moins 75 % des leçons données. Les élèves doivent se spécialiser dans l'une des quatre sections suivantes proposées par l'École.

La section de l'architecture permet aux élèves d'obtenir une qualification suffisante pour être employé comme commis chez un architecte privé ou dans les services d'architecture d'une administration ; elle prépare également ceux d'entre eux désireux de s'orienter par la suite vers l'École Supérieure des Beaux-Arts de Paris et elle contient trois niveaux.

Voici la présentation des matières enseignées dans chacun des trois niveaux que comporte la section :

- Cours préparatoire : Projets d'architecture : concours trimestriels et concours de fin d'année.
- Cours moyen : Projets d'architecture : concours trimestriels et concours de fin d'année ; Mathématiques : algèbre, géométrie d'espace, géométrie descriptive ; Physique et chimie.
- Cours supérieur : Projets d'architecture : concours trimestriels et concours de fin d'année. Résistance des matériaux, stéréotomie ; Mathématiques : géométrie descriptive ; Modelage.

La section de peinture et de décoration forme des créateurs de modèles et des dessinateurs pour les industries d'art (décoration intérieure, mobilier, fer forgé, dessin de publicité, peinture décorative, céramique, papiers peints). L'enseignement dans la section de la décoration est prodigué selon les principes d'un modernisme conforme aux traditions françaises et régionales, et permet aux élèves soit de poursuivre une carrière d'artiste décorateur, soit de s'assimiler rapidement la technique et la pratique des arts décoratifs spéciaux. La section organise également un cours permanent de peinture qui est ouvert à toutes personnes âgées de 17 ans et plus, désirant étudier ou développer leurs connaissances acquises dans l'art de la peinture. Cet enseignement est fondé sur la sensibilité de l'aspect vivant, et permet aux peintres et décorateurs la recherche de l'inspiration puisée dans l'étude des éléments naturels. Sachant que dans la section de peinture et décoration, les jeunes gens et les jeunes filles suivent deux programmes d'études différents ; notons également que les jeunes filles bénéficient d'un programme plus varié :

Jeunes gens

- Cours préparatoire : Décoration : concours trimestriels et concours de fin d'année ; Dessin d'après la plante ; Peinture (1re année).
- Cours moyen : Concours trimestriels ; Concours de fin d'année ; Dessin d'après la plante.
- Cours supérieur : Décoration : concours trimestriels et concours de fin d'année.

Jeunes filles

- Cours préparatoire : Décoration : concours trimestriels et concours de fin d'année ; Dessin d'après la plante ; Dessin d'après-nature : objets groupés, figure (détails) ; Perspectives d'observation ; Dessin géométrique ; Peinture (1re année).

- Cours moyen : Concours trimestriels ; Concours de fin d'année ; Dessin d'après la plante ; Dessin d'après-nature : buste et ornement.

- Cours supérieur : Décoration : concours trimestriels et concours de fin d'année.

La section de sculpture offre plusieurs ateliers de formations aux élèves dans deux larges domaines : Sculpteurs décorateurs (des ornemanistes, des staffeurs, des stucateurs, des mouleurs et des fondeurs) ; Sculpteurs statutaires (des sculpteurs sur bois, sur marbre, sur pierre et des modeleurs pour la terre cuite. Les élèves de cette dernière section suivent également des cours pour se familiariser avec l'art du potier).

Les élèves de la section sont également tenus de suivre obligatoirement les cours connexes suivants : en dessin, anatomie, géométrie, mathématique, perspective et histoire de l'art, ceci afin de leur donner les connaissances indispensables à l'exercice de leur art.

Le programme de cours mixtes :

- Cours préparatoire[11].

- Cours moyen : Ostéologie ; Tracé des ombres ; Histoire de l'art ; Peinture à l'huile et peinture à fresque.

- Cours supérieur : Dessin (antique, ornement et modèle vivant) ; Perspective géométrique ; Anatomie.

Toutefois, chaque élève, de n'importe quelle section, désirant se perfectionner dans une branche spéciale, peut être autorisé à suivre certains cours, sous réserve d'assiduité et d'acceptation du professeur intéressé. Les élèves spécialement doués de l'École se préparent aux examens de l'École Nationale Supérieure de Paris ou bien se destinent à d'autres Écoles d'études artistiques supérieures.

L'École d'Art Décoratif accueille non seulement les élèves qui se destinent aux carrières artistiques, mais également les jeunes ouvriers, du bâtiment en particulier, qui veulent apprendre la théorie de leur métier. Il s'agit plus précisément de maçons, menuisiers, serruriers, charpentiers, zingueurs, carrossiers etc. Ce cours spécial de technologie du bâtiment est réservé aux apprentis et ouvriers de ces professions qui justifient qu'ils savent lire, écrire et compter. La formation se fait sur trois ans et comprend :

En première année : l'étude du tracé géométrique des croquis cotés et les projections.

En deuxième année : l'étude des modèles d'architecture et de la construction générale des bâtiments.

En troisième année : l'application de ces études à chaque spécialité : architecture, menuiserie, charpente, serrurerie, zinguerie, mécanique.

Enfin des cours se déroulent chaque lundi, mercredi et vendredi de 19H30 à 21H30 et qui sont ouverts sans examen d'admission aux jeunes gens d'au moins 14 ans et à toute personne désirant apprendre le dessin, la sculpture, ou se perfectionner dans ces arts[12].

Selon les sources privées disponibles, l'enseignement donné à l'École pendant l'entre-deux-guerres donne de très bons résultats. En témoigne par exemple une lettre datée du 8 septembre 1937 et adressée par le préfet des Alpes Maritimes au maire de Nice, accompagnée du rapport de l'inspecteur général de l'enseignement artistique, M. Louis Leydet, sur le fonctionnement de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, pour l'année 1937. M. Leydet exprime sa satisfaction des efforts accomplis par les maîtres et les directeurs en vue de l'exposition de 1937. Il est également ravi des changements matériels et de la nouvelle

---

[11] Nous n'avons pas pu trouver des informations sur le contenu de ce cours

[12] Nous ne disposons pas de plus de documentations sur les cours de soir

organisation au sein de l'École surtout au niveau du déroulement des cours et il salue en particulier pour ce changement M. Maillard professeur de peinture. L'inspecteur de l'enseignement artistique souligne également dans son rapport que la section de la décoration est la plus importante et la plus cotée de toute l'École et que pour l'année 1937 il ne peut que confirmer toutes ses notes d'extrême satisfaction des années précédentes[13].

Le rapport évoque aussi les qualités dévouées de M. Ratier, professeur du dessin précis en architecture et de notions générales d'anatomie, et de M. Gaillard, enseignant du dessin pour les cours de soir, connu par son talent pour la présentation des figures et des formes que ce soit en dessin ou en aquarelle, mais ce dernier a un manque à gagner au niveau de la précision et de la construction des choses ; selon le rapport, il est nécessaire de rattacher les cours de M. Gaillard à la section de la décoration. Quant à l'enseignement de l'architecture, il est confié à M. Février, que l'inspecteur félicite pour les résultats de son travail : « il a su réaliser en peu de temps de sérieux progrès. Les derniers résultats constituent un enseignement solide bien ordonné. C'est à un effort de complète réorganisation que M. Février s'est attelé [14]». Les mêmes remarques seront adressées à M. Giraud, professeur de modelage, et à M. Lentulo, professeur de sculpture. Quant aux cours de dessin et de peinture pour décorateurs et sculpteurs, ils sont confiés respectivement à M. Lengrand et M. Maillard, qui continuent à travailler en étroite collaboration. Ayant étudié les résultats et examiné les œuvres des élèves de l'École, l'inspecteur de l'enseignement artistique conclut que l'interprétation et la sensibilité bénéficient d'une place importante dans le programme d'enseignement. Néanmoins, il estime que malgré les qualités des professeurs et les efforts accomplis par la direction, il faudrait oser davantage en sollicitant encore plus la sensibilité des élèves et leur goût.

Tous les efforts qui sont réalisés pendant l'entre-deux-guerres pour améliorer l'enseignement au sein de l'E.N.A.D.N. vont contribuer aux succès de ses élèves qui se retrouvent souvent dans des palmarès des concours régionaux (dont certains organisés par l'École) ou nationaux. Alors quels sont ces concours et quels résultats sont obtenus par les candidats de l'École Nationale des Arts Décoratifs de Nice ?

● Le palmarès de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice

L'École Nationale d'Art Décoratif de Nice organise chaque année une cérémonie de distribution de prix aux élèves. La cérémonie commence par la présentation des prix spéciaux qui témoignent de l'étroite coopération de l'École avec plusieurs organismes artistiques ou industriels régionaux. Autant le caractère solennel de la cérémonie, que la présence de nombreux invités hauts-placés et la richesse du palmarès, démontrent la place importante qu'occupe l'École non seulement dans le paysage artistique niçois, mais également sur les plans régional et national à travers sa participation active à diverses expositions d'art décoratif, par le biais de ses étudiants ou professeurs. Parmi les manifestations les plus connues, notons la contribution des professeurs de l'École à l'édification du pavillon des Alpes-Maritimes qui remporte un très grand succès lors de l'Exposition Internationale d'Art Décoratif de Paris en 1925.

Les prix spéciaux récompensent les élèves lauréats des concours organisés et subventionnés par des organismes, publics ou privés, extérieurs à l'École. Ces prix sont accompagnés de primes allant de 30 à 650 francs, et la variété des thématiques abordées est

---

[13] Voir Archives Municipales 466 W 19 École Nationale d'Art Décoratif, dossier correspondance générale, documentation et divers : document inspection 1937, École Nationale d'Art Décoratif de Nice, rapport de M. Leydet inspecteur général de l'enseignement artistique, p. 1

[14] Archives Municipales 466 W 19 École Nationale d'Art Décoratif, dossier correspondance générale, documentation et divers : document inspection 1937, École Nationale d'Art Décoratif de Nice, rapport de M. Leydet inspecteur général de l'enseignement artistique, p. 2

bien visible à travers la liste non-exhaustive des prix et concours remportés par les élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice pendant la période de l'entre-deux-guerres :

- Prix du Ministre (en architecture et en décoration).
- Grand-Prix Ziem.
- Concours Général Annuel de Composition Décorative et Industrielle.
- Concours de Composition Décorative de la Chambre de Commerce des Alpes Maritimes.
- Prix Henri-Depeyre.
- Prix des Patrons et Anciens Élèves Sculpteurs (en sculpture sur bois, sculpture sur marbre et sculpture sur bois et moulage).
- Concours de Papier-Peint.
- Concours de la Chambre Syndicale de Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie de Paris.
- Médaille de l'Association Provinciale des Architectes Français.
- Prix annuel d'architecture.
- Concours du Comité Régional des Arts Appliqués.
- Concours de la Mairie de Nice.
- Concours de l'Affiche de la Société des Beaux-Arts de Nice.
- Société Centrale d'Agriculture des Alpes Maritimes.
- Concours de l'Affiche pour le Salon de l'Automobile.

La cérémonie de la distribution des prix de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice est annuelle et se déroule habituellement un dimanche matin du mois de novembre dans la salle du Petit Théâtre du Casino Municipal (à part celle de 1931 qui a eu lieu à la salle Bréa). La cérémonie est généralement présidée par une personnalité du pouvoir public local : par exemple, celle de 1924 est présidée par M. Henri Lefort, inspecteur de l'Enseignement des Beaux –Arts ; celle de 1925, par M. Pierre Gautier, maire de Nice ; en 1926, c'est M. Léon Delbarre, préfet honoraire, président du Comité Régional des Arts Appliqués, délégué officiel du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts, qui préside la cérémonie ; en 1928, c'est M. Émile Bertone, inspecteur général de l'enseignement artistique, délégué du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts ; et en 1931, c'est M. Émile Bayard, inspecteur général de l'enseignement artistique. Sont également présentes de nombreuses autres personnalités municipales ou régionales, dont, entre autres et selon les années :

M. Benedetti, préfet des Alpes Maritimes ; M. Broca, président du Conseil de la Préfecture ; Pierre Gautier, maire de Nice, et son successeur Jean Médecin ; M. Féraud, l'adjoint au maire ; Louis Leydet, inspecteur général des Beaux-arts ; Joseph Sacqui, directeur général des Musées de Nice ; M. Barraya, président et directeur de la Chambre de Commerce accompagné de son vice-président M. Henri-B. Baxa ; Ch. Deudon, président de la Société des Beaux-arts ; M. Levrot, conservateur de la Bibliothèque municipale ; M. Louis Cappatti, président de la Société des Beaux-Arts ; M. Depeyre, président de l'Union Artistique, M. Mari, directeur de l'École Normale.

Sont naturellement présents la direction et les professeurs de l'École : Paul Audra, administrateur de l'École ; M. Merriot, secrétaire de l'École ; M. Rattier, professeur de dessin ; G. Palu, professeur de mathématiques, de sciences et de dessin industriel ; M. Gaillard, professeur de dessin ; M. Bonifassi, professeur d'architecture ; M. Denisse, professeur de peinture ; M. Goyenèche, professeur de décoration ; M. Bertin, professeur de dessin ; M. Galle, professeur de sculpture ; et M. Lauro, professeur de technologie de bâtiment.

L'ouverture de la cérémonie de distribution des prix est animée par la Musique Municipale. Ensuite une personnalité artistique prononce un discours pour féliciter les élèves de leurs efforts et des résultats obtenus, mais aussi pour les encourager dans la poursuite de leur travail en leur prodiguant des conseils précieux. Les personnalités invitées profitent souvent de cette occasion pour exposer leur point de vue sur telle ou telle évolution ou

tendance dans le domaine artistique. Par exemple, lors de la cérémonie du dimanche 18 novembre 1928, M. Émile Bertone, inspecteur général de l'enseignement artistique et délégué du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, prononce une courte allocution dans laquelle il encourage les jeunes diplômés à privilégier dans leurs créations la forme et l'utilité de l'objet par rapport aux ornements superficiels, sans jamais oublier le raffinement et l'élégance caractéristiques du goût français : « Trop souvent, en ces dernières années, nous avons déploré une tendance générale à négliger le dessin, la forme, les proportions, la silhouette, pour ne s'occuper que de la couleur, de l'effet, de la note originale... N'oubliez pas que, quelle que soit l'œuvre à réaliser, vous devez lui donner d'abord la forme la mieux adaptée à l'usage auquel elle est destinée et que cette forme doit être l'objet de tous vos soins. Après seulement devez-vous chercher à l'agrémenter d'ornements et de couleurs. Ne visez pas à faire œuvre originale à tout prix. Évitez autant que la banalité, les exagérations en tout sens et repoussez tout ce qui est choquant pour le goût français caractérisé par l'élégance, la finesse, la distinction en un mot[15]».

Lors d'une autre cérémonie de distribution des prix aux élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, qui a lieu le 23 novembre 1931 dans la Salle Bréa, c'est Émile Bayard, inspecteur général de l'enseignement artistique (voir la photo suivante), qui est invité à prendre la parole. Dans son discours il fustige « un certain art moderne » qui serait une forme d'extrémisme dans l'art, et fait l'éloge de l'École et de son administrateur Paul Audra. Il termine par ces paroles : « Moins que jamais, il ne faut oublier que l'art et le goût de la France constituent sa plus évidente suprématie dans le monde et que servir l'Art c'est servir la France[16] ».

Nous trouvons Émile Bayard ainsi que d'autres personnalités présentes lors de cette cérémonie, accompagnées des lauréats de l'École sur la photographie suivante, publiée dans le journal *l'Éclaireur de Nice* du 24 novembre 1931[17] :

Concernant les sujets de ces divers concours et les œuvres présentées par les lauréats, il existe très peu de documents qui peuvent nous éclairer. Nous avons toutefois réussi à trouver quelques informations sur les deux concours suivants : le Concours du Comité Régional des Arts Appliqués et le Concours Général de Composition Décorative et Industrielle.

Pour le Concours du Comité Régional des Arts Appliqués, les sources dont nous disposons concernent les années 1924-1925. Le Comité Régional des Arts Appliqués demande à la ville de Nice d'organiser un concours d'idées parmi les élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice concernant deux sortes de décorations pour la ville : la décoration des espaces vides et jardins, et la décoration de monuments publics. Le but du Comité par cette initiative est d'attirer l'attention de la municipalité sur l'importance de diverses actions décoratives pour embellir la ville.

Le Comité Régional des Arts Appliqués institue également un autre concours entre les élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, pour les encourager dans leur travail. L'objet de concours est de créer une décoration à fresque, en céramique, en vitrail ou pour meuble. Le projet doit être présenté aquarellé et le prix s'élève à 500 francs. L'élève gagnant devra fournir un morceau du projet exécuté en matière, il recevra pour cela 150 francs de la part du Comité.

En 1925, le sujet du concours proposé par le Comité aux élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice est très précis : *Une enseigne en fer forgé, rehaussée de couleur, pour*

---

[15] Archives Municipales PR 34-124. *L'Éclaireur de Nice*, lundi 19 novembre 1928
[16] Voir Archives Municipales : PR 34 – 142 *L'Éclaireur de Nice*, du 24 novembre 1931
[17] Sources : Archives Municipales de Nice, PR 34 – 142 *L'Éclaireur de Nice*

une maison de thé. Parmi les dix projets présentés qui démontrent tous de grandes qualités de dessin et d'imagination, le jury a récompensé ceux qui étaient conçus plus en accord avec la matière à traiter. Le Comité des Arts Appliqués décide que chaque année les projets du concours seraient exposés, à tour de rôle, dans le hall d'un des deux grands journaux de Nice, pour que le grand public puisse apprécier les efforts et les talents des élèves de l'École. En 1925 cela sera le tour du *Petit Niçois*, et l'année suivante, celui de *l'Éclaireur de Nice*. Ceci prouve, encore une fois, le rôle important que joue la presse locale dans l'encouragement et la diffusion de la culture artistique régionale.

Nous trouvons quelques renseignements à propos de l'organisation du concours général de composition décorative et industrielle dans une lettre du ministre de l'Éducation Nationale adressée au préfet des Alpes-Maritimes en date du 6 mars 1939, dans laquelle le ministre fait un rappel du règlement de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie pour l'organisation du 49ème concours général de composition décorative et industrielle dont les épreuves vont se dérouler les 8, 9, 10, 11 et 12 mai 1939 dans plusieurs centres d'examen. Le règlement du concours prévoit la composition d'une commission pour chaque centre afin de surveiller les épreuves. Chaque ville participant au concours doit présenter trois membres pour cette commission qui doivent être désignés par le maire de la ville et comprendre :

- un délégué de la municipalité ;
- un délégué de l'inspection académique ;
- un délégué de la Chambre de Commerce ou de la Chambre d'Arts et Manufactures.

Dans la lettre en question le ministre demande au préfet de bien vouloir demander au maire de Nice de procéder à la nomination de cette commission et de lui envoyer la liste des noms avant le 8 avril, en informant également le directeur de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice de la liste des trois membres désignés. Par ailleurs, si aucun élève ne s'inscrit avant le 8 avril, dernier délai d'inscription, pour concourir à Nice, le directeur de l'École doit en aviser immédiatement le maire qui doit renoncer à la constitution de la commission prévue par le règlement[18].

Le palmarès des élèves de l'École dans le Concours Général de Composition Décorative et Industrielle est honorable : par exemple, en 1922 lors de la 32ème édition de ce concours ils remportent trois prix et une mention. Le sujet de concours est le suivant : *Un projet d'affiche illustrée pour une exposition internationale d'art décoratif et industriel*. Le premier prix, 250 francs, est remporté par M. Maiffret, les 9ème et 11ème prix, chacun 100 francs, par MM. Jorel et Celers et la 3ème mention par Mlle Garnier, tous élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice[19].

Un autre succès des élèves de l'École est présenté dans un article paru dans *l'Éclaireur de Nice* sous le titre « *L'École Nationale d'Art Décoratif de Nice à l'honneur* [20]». Deux élèves de l'École font partie des huit lauréats du 49ème concours général annuel de composition décorative et industrielle, ouvert aux élèves de toutes les écoles de beaux-arts, d'art décoratif et d'art industriel de France et qui s'est déroulé du 8 au 12 mai 1939. Le thème général choisi cette fois-ci par les organisateurs et la commission de contrôle pour les œuvres d'art conçues est *le trophée sportif*. Tous les projets sont réunis à Paris à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts pour la remise des prix. L'École Nationale d'Art Décoratif de Nice qui participe

---

[18] Cette lettre est transmise le 9 mars 1939 par le deuxième bureau de la quatrième division de la préfecture des Alpes-Maritimes au maire de Nice pour l'exécution des instructions du ministre : le maire est invité à envoyer la liste de noms des membres choisis au préfet pour qu'il puisse la renvoyer à son tour au ministre de l'Éducation Nationale

[19] Source : Archives Municipales PR 21 *L'Essor Niçois* 1921-1922, article de Jacques SINCAIRE paru dans *l'Essor Niçois* le 20 juillet 1922

[20] Archives municipales, Fond Louis Cappati, Arts décoratifs 2S248 /4 *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est* du 4 juin 1939

au concours avec trente élèves, décroche le premier et le quatrième prix. Le premier prix est attribué à Adrien Lepori, élève de 3ème année qui a conçu un trophée pour une épreuve de natation : la mer est présentée par une masse de cristal bleu taillée et surmontée par une coupe en argent martelé sur laquelle un décor stylisé, évoquant des sports nautiques, est gravé. Le quatrième prix est attribué à Jean le Boucher, tous les deux étant élèves de M. C. Goyenèche, professeur de la section d'art décoratif. D'après l'article, avec la récompense de M. Lepori, c'est pour la quatrième fois depuis 1919 que l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice figure au palmarès avec le premier prix en la personne d'un de ses élèves décorateurs.

Malheureusement nous ne disposons pas d'illustrations ni de photographies de ces deux réalisations, ni d'aucune autre œuvre récompensée de prix, et mis à part les quelques documents cités plus haut, nous n'avons pas pu trouver d'autres sources qui puissent nous donner plus d'informations à propos de la participation des élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice aux concours pour l'obtention des prix spéciaux.

En dehors des prix spéciaux, les élèves et les enseignants de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice participent aux expositions régionales, nationales et parfois internationales. La documentation est également pauvre sur ce sujet, nous avons réussi à trouver seulement quelques indications contenues dans un article de journal et dans le bilan financier de l'École.

Nos sources portent principalement sur la participation des élèves à deux manifestations : la Deuxième Saison d'Art à Nice et l'Exposition Internationale de Rotterdam[21].

La IIème saison d'art qui se déroule à Nice en 1928 comporte, parmi de nombreuses autres manifestations, des sections d'art décoratif, de céramique et d'art appliqué qui sont exposées à la salle Bréa. L'inauguration de l'exposition est assurée par des personnalités importantes dans le domaine des arts à Nice : Louis Leydet, inspecteur des Beaux-arts ; Léon Delbarre, président du Comité des Arts appliqués ; Paul Audra, directeur de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice. Louis Leydet dans son discours d'ouverture souligne l'importance de la Saison d'Art qui permet de réunir diverses initiatives et qui constitue un moyen de développement et de rénovation des industries d'art, que ce soit à Nice ou dans les villages environnants. Il remercie Marcel Provence, créateur et animateur des Saisons d'Art, et souligne également le rôle des Comités des Arts Appliqués de France qui sont créés officiellement une dizaine d'année auparavant (en 1918) dans le but de favoriser les industries d'art françaises, de soutenir les décorateurs et artisans modernes. D'ailleurs, le Comité de Nice, composé d'artistes, de décorateurs, d'amateurs d'art éclairés est très actif, grâce notamment à la direction de Léon Delbarre[22].

Dans cette exposition une salle entière est consacrée aux projets des élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, dont notamment des projets d'affiches pour le Salon de Nice, des projets de vaisseliers, des projets d'Arc de Triomphe, « tous librement inspirés des tendances de l'art moderne [23]».

Paul Audra, directeur de l'École, explique dans une courte allocution que ces résultats ont été obtenus grâce à l'esprit de coopération et à l'absence de cloisonnement entre les disciplines: « C'est grâce à la loyale collaboration de tout le personnel enseignant de l'École, où il n'y a pas de cloisons étanches, par la compénétration qui se fait librement entre les diverses classes de l'établissement, qu'on a pu parvenir à faire s'épanouir le tempérament des élèves doués et en même temps créer comme une doctrine à laquelle tous ne se plient pas

[21] Quant à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris en 1925, nous lui consacrons un sous-titre entier car c'est un événement majeur

[22] Nous ne disposons pas d'informations particulières sur son rôle.

[23] Selon les propos de : Avril Georges., *La IIème Saison d'Art de Nice : Visite aux sections d'art décoratif et de céramique*, *L'Éclaireur de Nice*, le vendredi 26 Mars 1928.

aveuglément mais que personne n'ignore. D'où l'équilibre et la sécurité qui s'inscrivent généralement dans les travaux des élèves de l'École[24]»

L'Exposition Internationale de Rotterdam se déroule à Rotterdam en juin 1928 au même moment que les Jeux Olympiques, et dans un pays qui fournit de plus en plus à la Côte d'Azur une clientèle riche et nombreuse, d'où l'importance que peut avoir la participation à cette exposition pour améliorer l'image touristique de Nice. L'exposition bénéficie donc du soutien du Syndicat d'Initiative qui met tout en œuvre pour que la participation de Nice à l'Exposition soit digne de la cité.

La réalisation de stand Niçois est confiée à M. Goyenèche, professeur de décoration à l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, qui a déjà obtenu un Grand Prix à l'Exposition d'Art Décoratif Moderne de Paris en 1925 (voir le prochain titre). Nous trouvons la description du stand dans un article du journal *La France de Nice et du Sud Est:* « Sur une surface murale de six mètres carrés, M. Goyenèche a établi un panneau en bois sculpté et peint représentant une pergola provençale dont le fond est orné de compositions en couleurs et de photos, le tout du plus heureux effet et d'une très belle facture artistique. [25]» Les panneaux en couleurs sont réalisés par le peintre niçois Ugo Cossettini. Georges Avril se félicite que la ville de Nice présente un stand « tout à fait digne de la beauté de notre cité et dont l'élégance, aussi bien que la belle tenue artistique, sont de nature à faire en faveur de Nice une publicité de qualité et des plus efficaces.[26]»

Les enseignants de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice contribuent considérablement à la conception du stand des Alpes Maritimes à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris en 1925, stand qui remporte un grand succès. La participation à cet événement artistique mondial suscite la mobilisation des élus locaux, des artistes et amateurs d'art qui organisent une véritable campagne publicitaire à travers la presse locale. Regardons donc de plus près quel est le mode d'organisation choisi pour se préparer à cet évènement de taille par la ville de Nice, et surtout quel est le rôle joué par les enseignants de l'École Nationale des Arts Décoratifs ?

La participation à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris en 1925 nécessite une préparation et une organisation de grande taille pour plusieurs raisons dont la concurrence liée au grand nombre et la diversité des participants, l'enjeu artistique considérable et la présence de visiteurs et journalistes du monde entier. Afin de réussir sa participation la ville de Nice, comme toute autre ville de France qui participe à cette exposition, met en place un Comité Régional qui prend en charge toute l'organisation administrative et technique.

Le Comité Régional de Nice pour l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes se réunit pour la première fois le 7 février 1924 au siège de la Chambre de Commerce de Nice, sous la présidence de M. Delbarre, préfet honoraire[27]. Ce dernier évoque l'importance capitale de cette exposition qui devra être le point de départ de toute une renaissance artistique, industrielle et commerciale. Puis il définit les trois principaux objectifs du Comité Régional de Nice :

« 1 - Faire connaître dans toute l'étendue de la région les actes officiels concernant l'organisation et le but de l'Exposition.

2 - Signaler les artistes, artisans, industriels et éditeurs dont la participation à l'exposition serait utile à son succès.

---

[24] PR 34 – 120 *L'Éclaireur de Nice* 1928, le vendredi 26 Mars 1928, article de Georges Avril, titré : La IIe Saison d'Art de Nice. Visite aux sections d'art décoratif et de céramique.

[25] Archives Municipales, PR 035 - 14 *La France de Nice et du Sud-Est*, le jeudi 21 juin 1928.

[26] *Ibid*

[27] Président officiel de la Commission Régionale de Nice pour les Alpes Maritimes. Archives Municipales REV37 - *2 L'Aloès*, juin 1924, p58

3 - Provoquer toutes mesures destinées à faciliter les participations individuelles ou collectives de la Région[28]. »

Il est également décidé de diviser le Comité en sous-comités, suivant les classes de l'exposition, pour réunir au sein de ces sous-comités les personnes les plus compétentes dans chaque domaine. Sept sous-comités, appelées également Commissions, sont ainsi composés :

1 - Commission de la Propagande ;
2 - Commission de l'Architecture ;
3 - Commission du Mobilier ;
4 - Commission de la Parure et de la Parfumerie ;
5 - Commission des Arts du Théâtre, de la Rue et des Jardins ;
6 - Commission de l'Enseignement ;
7 - Commission des Finances.

Les membres des différentes Commissions sont choisis parmi les plus importantes personnalités culturelles régionales. Il est donc significatif que deux professeurs de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice figurent dans ces sous-commissions : Paul Audra et Clément Goyenèche sont désignés chacun dans deux Commissions, celles de la Propagande et des Arts du Théâtre de la Rue et des Jardins, pour Paul Audra, et celles du Mobilier et de l'Enseignement, pour Clément Goyenèche.

Lors de son Assemblée plénière du 22 février 1924, le Comité décide également de mettre en place une Commission Spéciale chargée d'expliquer aux industriels ce que l'on entend par l'expression « Art Moderne ». Ceci pour aider les industriels à respecter le règlement très strict de l'Exposition, selon lequel seules les œuvres obéissant aux « principes esthétiques modernes » seront admises à l'examen des avant-projets. Parmi les membres désignés à cette Commission Spéciale, M. Bourgeois, M. Delapart, M. Maubert, ainsi que deux professeurs appartenant à l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, P. Audra et C. Goyenèche.

Le Comité Régional de Nice se réunit de nouveau le 26 mars 1924 dans la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Delbarre, et de M. Becchi, Président de la Chambre de Commerce. Sont invités à la réunion : M. Perreard, Président du Syndicat des Hôteliers de Cannes ; M. Giraudy, Président de la Chambre Syndicale des Hôteliers de Nice ; M. Prével, Président de la Fédération des Associations Commerciales et Industrielles des Alpes Maritimes. M. Delbarre transmet aux membres présents la position du Commissaire Général de l'Exposition qui, en réponse à la question adressée par le Comité, indique que les étrangers ne peuvent pas faire partie du Comité et que seuls les Français peuvent exposer dans la section des Alpes Maritimes.

La Commission de la propagande organise aussi ses réunions au siège de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. Delbarre[29]. Elle regroupe les représentants des principaux journaux de la région : *l'Éclaireur de Nice*, le *Petit Niçois*, le *Journal de Nice*, le *Petit Marseillais*, le *Petit Provençal*, *l'Essor Niçois*, l'*Aloès*, le *Petit Monégasque*, le *Littoral de Cannes* et le *Réveil de Beaulieu*. Cette Commission présidée par Georges Avril décide d'intervenir par des articles et des tracts dans le but d'encourager toute forme de coopération en vue de la participation niçoise à l'exposition. Elle procède notamment à la publication dans la presse locale d'une série d'informations officielles concernant les modalités de la participation de Nice à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris, comme par exemple :

- Tous les artistes, artisans et industriels qui souhaitent participer à l'Exposition, sont invités à contacter le Comité Régional, à la Chambre de Commerce de Nice. En particulier, les décorateurs qui veulent participer à la décoration de la villa des Alpes Maritimes doivent

---

[28] *Ibid*
[29] Archives Municipales PR61.1 *L'Essor Niçois,* le 22 janvier 1925, p 7

s'inscrire auprès de M. Febvre, président de la Section Régionale d'Architecture, 11 rue de Palais, à Nice.

- Il est par ailleurs rappelé aux exposants que seuls le Comité Régional et ses délégués ont qualité, à l'exclusion de toute autre personnalité, pour solliciter les concours et subventions de toute nature[30].

La Commission de la Propagande propose également diverses manifestations pour informer et gagner le soutien du public. Par exemple, M. Avril et M. Baumgarten sont désignés pour s'occuper de l'organisation des galas dont la plupart se déroulent dans les grands palaces de Nice. Une conférence de propagande est organisée à Nice, dans la salle des fêtes du Savoy, et bénéficie de la participation de M. Plumet, architecte en chef de l'Exposition. Parmi d'autres initiatives, une kermesse avec une fête foraine et la création d'un timbre spécial pour l'occasion. Enfin, la Commission souhaite éditer une brochure de propagande qui sera distribuée gratuitement dans la villa des Alpes-Maritimes à l'Exposition. Dans le même esprit d'encouragement aux arts, la Chambre de Commerce de Nice décide d'organiser une souscription pour les visiteurs du stand des Alpes Maritimes qui, en achetant un billet pour seulement deux francs, peuvent espérer gagner un des objets exposés.

Alors quelles sont les particularités du Pavillon des Alpes Maritimes présenté à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris de 1925 ? Et quelle est la contribution des deux professeurs de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice Paul Audra et Clément Goyenèche ?

La délégation de la Commission d'Architecture, composée de M. Charabot, M. Donadéi et M. Jules Fabvre, se rend à Paris[31], et à son retour présente son rapport à propos du choix de l'emplacement de la villa des Alpes Maritimes à l'exposition. Deux terrains sont proposés au Comité par le Commissaire de l'Exposition, l'un de 200m² situé près des Invalides, l'autre de 600m² situé près du Pont Alexandre III ; mais le second terrain est proposé à condition que le Comité Régional prenne à sa charge l'installation et l'exploitation du seul restaurant de luxe de l'Exposition.

Pour débattre de cette proposition le Comité Régional se réunit le 28 mars 1924, dans son local à la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Delbarre. M. Plumet, architecte en chef de l'Exposition, vient spécialement à Nice pour assister à cette réunion et pour donner au Comité des explications sur l'emplacement de la future villa des Alpes Maritimes. Il indique que le deuxième terrain est encore réservé au Comité Régional de Nice et qu'il est très bien situé, pratiquement à l'entrée de l'Exposition. Après discussion le Comité décide d'accepter l'emplacement de 600m² en concédant l'exploitation du restaurant aux Syndicats des Hôteliers et Restaurateurs du Département, à condition que ceux-ci participent aux frais d'installation du restaurant. Le Comité prend aussi les décisions suivantes :

- Les dépenses d'établissement de la Villa des Alpes Maritimes sont supportées par les grandes villes du Littoral, les associations corporatives, le Conseil Général.
- Le Comité Régional de Nice doit entreprendre rapidement des démarches auprès des grandes villes du département et du Conseil Général pour être sûr du montant des subventions qu'il pourra obtenir.
- Les artistes décorateurs qui participent à la décoration de la villa sont rémunérés à partir de fonds recueillis[32].

C'est la Société des Architectes du Sud-Est qui est chargée de dresser le plan de la villa des Alpes-Maritimes que sera construite à Paris, sur le cours la Reine. Une fois que celle-ci présente le devis des travaux, estimé à 900 000 francs, le Comité Régional de

---

[30] *Ibid*, p 14

[31] Nous n'avons pas pu trouver la date exacte de ce voyage. Il s'agit probablement de la période qui s'étend entre février et mars 1924

[32] Archives Municipales PR 61 - 1 *L'Essor Niçois*, vendredi le 28 mars 1924, pas de nom d'auteur

l'Exposition commence des démarches auprès des pouvoirs publics pour obtenir les fonds nécessaires. Le Conseil Général des Alpes Maritimes vote sa participation pour un quart des frais de travaux, à condition que la somme ne dépasse pas 200 000 francs ; de son côté, le Conseil Municipal de Nice examine la proposition d'accorder 120 000 francs comme contribution de la ville. Le reste sera financé par d'autres grandes villes du littoral, ainsi que par des associations corporatives.

La superficie de l'emplacement et l'importance des fonds récoltés permettent à la région des Alpes Maritimes de présenter à l'Exposition Internationale des Arts Décoratif de Paris un pavillon imposant et qui suscite l'intérêt du public. Alors comment se présente la structure de ce pavillon ?

Des dizaines de pavillons de plusieurs pays se côtoient à L'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris qui permet de faire en quelques heures le tour du monde. Toutes les grandes Nations de l'Europe ont leur pavillon et tous les continents sont représentés, sans oublier les pavillons des différentes villes et régions de France. Dans ce contexte international, le pavillon des Alpes Maritimes remporte un franc succès car il est parmi les plus remarqués. Ce succès est certainement dû non seulement à la place de choix, près de l'entrée principale de l'Exposition et en face du Grand Palais, que lui accorde le Comité de l'Exposition, mais également à la qualité du travail décoratif effectué.

Dès l'entrée le pavillon des Alpes Maritimes attire l'attention du visiteur par un panneau décoratif exécuté par le peintre Édouard Fer. Ce panneau est admiré par tous les visiteurs et reproduit dans plusieurs quotidiens de Paris. Il représente d'une façon synthétique la ville de Nice : « Edouard Fer a su faire valoir en une magnifique symphonie toutes les beautés naturelles de notre petit coin paradisiaque. On y voit Nice, avec ses trois grâces : la Fleuriste, la Pêcheuse et la Bergère ; avec sa mer bleue, ses fruits d'or, ses fleurs multicolores, qui s'éveille lentement sous les rayons roses du gai soleil… C'est là un véritable poème pictural qu'Édouard Fer a dédié à la gloire de son pays natal[33].»

Le pavillon représente une villa avec un jardin qui, dans ses aspects extérieurs et intérieurs, reflète la tradition architecturale de la Provence. La maison est conçue dans un esprit nettement moderne mais se rattachant néanmoins aux caractères traditionnels de l'architecture régionale. La Société des Architectes du Sud-Est qui a édifiée le pavillon, a choisi pour thème : *l'habitation d'un amateur d'art dans les Alpes-Maritimes*.

Extérieurement la maison se présente avec deux étages, loggia, terrasse, escalier extérieur, toit à tuiles rondes, corniches à la gênoise... La villa des Alpes-Maritimes est riche en couleurs et développée comme un éventail enluminé. Sa loggia, ses grandes baies, sa terrasse sont bien dans les lignes d'une de ces maisons de campagne que l'aristocratie niçoise aimait autrefois élever sur les coteaux ensoleillés. Les façades et les murs sont traités avec des teintes vives en brun-rouge et agrémentés de véritables sgraffites[34]dont l'usage est fréquent dans la région niçoise. Les fresques rustiques ont leur pittoresque gracieux. Les colonnes de la pergola ont la même teinte que les façades mais en plus soutenu et sont en sgraffites dans leur partie supérieure. La cour de la villa, la pergola, le vieux puits surmonté d'une arcade sont d'un charme prenant. Quant aux bois, ils sont peints en bleu discrètement rehaussé d'or. La villa produit globalement une impression d'harmonie, même si les critiques observent quelques défauts : les tuiles rondes du toit sont enduites de ripolin vert-épinard, on remarque donc l'absence de la couleur locale qui est le rouge ; d'autre part, la surcharge de lignes et l'excès d'escaliers n'évoquent pas non plus la traditionnelle maison de campagne niçoise.

---

[33] Archives Municipales, PR 63 – 9 et 10. Avril Georges., *Le pavillon des Alpes Maritimes à l'Exposition des Arts Décoratifs et industrielles de Paris 1925, L'Éclaireur du Dimanche,* le 13 juin 1925, p 3

[34] Décoration murale obtenue en appliquant un enduit de couleur claire sur fond sombre, enduit que l'on gratte avec une pointe afin d'obtenir un dessin

Quant à l'intérieur de la Villa, le choix artistique est confié à Clément Goyenèche, professeur de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice qui est le responsable général de l'ameublement et de toute la décoration intérieure. Il utilise pour la décoration des modèles de mobilier présentés par différents artistes niçois, ainsi que des céramiques d'art de Jacques Aublet, produites dans son atelier à Antibes. Deux panneaux décoratifs qui ornent l'intérieur de la Villa, *la Poésie* et *la Musique*, sont exécutés par Paul Audra, (directeur de l'École) avec le procédé des fresques pompéiennes dont il a réussi à retrouver le secret.

A l'ouverture de l'exposition le pavillon a beaucoup de succès auprès des parisiens qui sont non seulement impressionnés par la décoration de la villa des Alpes Maritimes, mais d'après les témoignages dans la presse, particulièrement ravis de voir des arbres méditerranéens comme l'olivier, l'oranger ou le mimosa, plantés dans le jardin qui l'entoure.

Le pavillon des Alpes-Maritimes constitue une très bonne publicité pour la région. Il ne fait aucun doute que la participation des Alpes Maritimes à l'Exposition est un succès, succès réalisé grâce à la mobilisation sans précédent de tous les organismes et personnes concernés : du Conseil Général ; des villes de Nice, Cannes, Grasse et Menton ; des communes du littoral ; des grandes associations ; des hôtels ; grâce à la persévérance du Comité Régional d'organisation ; grâce au désintéressement remarquable des architectes, des artistes, des exécutants ; grâce à la participation des professeurs de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, ainsi qu'au travail bénévole de ses élèves qui ne sont que très peu cités dans les sources.

La participation des professeurs de l'École Nationale D'Art Décoratif de Nice à cette manifestation internationale sans précédent, ainsi que de nombreux succès de ses élèves au concours nationaux, démontrent le poids et l'importance de l'École non seulement sur le plan régional, mais également sur le plan national. Néanmoins, pendant la période de l'entre-deux-guerres l'École manque d'espace et de moyens pour s'agrandir et diversifier encore plus son programme d'enseignement dans une période où les arts décoratifs ne cessent de se développer. Alors quelles sont les difficultés auxquelles est confrontée l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice et quelles sont les solutions envisagées ?

● L'avenir de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice

Au lendemain de la Première Guerre mondiale l'état architectural de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice n'est pas digne de son rôle artistique. Une façade sans charme, des locaux insuffisants pour les activités de l'École et qui ne permettent pas non plus de diversifier le programme d'enseignement. La nécessité de la restauration de l'École est évoquée pour la première fois lors d'une réunion au mois de décembre 1923 à l'Hôtel de Ville, entre M. Léon Delbarre, président du Comité Régional des Arts Appliqués, et M. Orizet, adjoint au maire. Les idées énoncées lors de cette rencontre sont des plus favorables à l'avenir de l'École. Les deux personnalités examinent la possibilité de création du concours de façades pour l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice afin de la revêtir d'une nouvelle robe décorative de prestige. Ils envisagent également la participation de la ville à la création d'un laboratoire de céramique pour l'École. Si ce dernier engagement est bien respecté, et que le laboratoire ouvre ses portes à la fin de l'année 1928, malheureusement la marie ne tient pas toutes ses promesses car il faut attendre encore quinze ans pour que le projet de la restauration de la façade soit réalisé, car elle ne débute en effet qu'en juillet 1938.

D'ailleurs lorsqu'André Maillart, 1er Grand Prix de Rome de Gravure, succède à Paul Audra en octobre 1934, le bâtiment abritant l'École a un besoin urgent d'être rénové. Les locaux deviennent si vétustes que l'École est qualifiée de « Château de la Misère »[35], mais elle peine toujours à obtenir le financement nécessaire pour effectuer les travaux. En réalité le

[35] Commentaire paru dans un article de *l'Éclaireur de Nice*, le 29 avril 1936

retard, et parfois le refus d'accorder le financement de la part des pouvoirs publics est loin d'être le cas isolé de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice, car cela concerne la plupart des établissements culturels. Des échos dans la presse, mais également la correspondance entre les directeurs des établissements de l'enseignement artistique et les responsables des pouvoirs publics, révèlent une certaine négligence vis-à-vis de l'éducation artistique, surtout après la grande guerre. Par exemple, la municipalité Sauvan d'avant-guerre, avait fait beaucoup plus d'efforts en matière de nouvelles constructions d'établissements d'enseignement scolaires et artistiques que celle d'après-guerre. C'est d'ailleurs cette même municipalité qui a construit et inauguré, en 1904, les nouveaux locaux de l'École Nationale d'Art Décoratif.

Les travaux de rénovation commencent enfin en juillet 1938. Dans une lettre datant du 3 janvier 1939[36], qui est adressée par l'administrateur de l'École à M. Aragon architecte en chef de la ville de Nice, le directeur répond à la demande de l'architecte concernant les sculptures destinées à la décoration de la façade de l'École et qui doivent être fournies par l'École elle-même. Cette lettre fait apparaître les dimensions artistique et technique de l'exécution de la façade. Par exemple, le directeur demande que chaque sculpture soit fixée selon sa valeur décorative, alors que les moulages doivent accompagner de leurs lignes propres celles de l'architecture et en même temps participer à l'effet décoratif par la couleur de leurs reliefs sans compromettre l'homogénéité indispensable à la façade. Étant donné la complexité de l'enjeu artistique et afin de réussir à faire le bon choix parmi les sculptures du catalogue fourni par le directeur de l'École, ce dernier propose à l'architecte de la ville de Nice de demander au Musée de Sculpture Comparé[37] les photographies des moulages qu'il vient de lui proposer et tous les renseignements nécessaires sur les dimensions de toutes les sculptures. Même si les documents d'archives ne nous permettent pas de savoir quel est le choix finalement effectué par l'architecte, ils nous montrent la grande attention qui est accordée à ces travaux de décoration de la façade. Parmi ces documents, voici la liste des sculptures proposées par le directeur de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice pour la décoration de la nouvelle façade, liste adressée à l'architecte en chef de la ville de Nice[38] :

La restauration de la façade est achevée au bout d'un an et l'inauguration de l'École a lieu le 9 juillet 1939 sous la présidence de Georges Huismann, Directeur Général des Beaux Arts[39].

Les difficultés matérielles ne sont pas les seules auxquelles l'École doit faire face. Elle subit des critiques qui visent son programme d'enseignement et l'insertion professionnelle de ses élèves. Beaucoup estiment également qu'elle pourrait et devrait jouer un rôle beaucoup plus affirmé dans le développement des arts locaux. Alors quelles sont les limites et les perspectives d'avenir de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice ?

Le développement des arts décoratifs permet d'œuvrer pour la renaissance des arts traditionnels locaux, ce qui réjouit de nombreux Niçois qui veulent voir leur savoir-faire local se perpétuer. Les diplômés de l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice peuvent s'orienter vers la réalisation d'objets d'art qui demandent justement de faire appel à un savoir-faire traditionnel dans des domaines aussi variés que l'ameublement, les tissus, la céramique, le verre, le fer forgé, la mosaïque, le vitrail… Toutefois, une des critiques qui est adressée à l'École est celle que ses élèves n'apprennent pas à travailler la matière faute de matériel nécessaire : « ils se forment ainsi comme créateurs de modèles, mais ils ne réalisent pas leurs

---

[36] Archives Municipales 466 W 19 École Nationale d'Art Décoratif, dossier correspondance générale, documentation et divers

[37] Mise à part une brève référence dans cette lettre, nous n'avons pas trouvé d'autres documents sur ce musée

[38] Archives municipales 466W 19 École Nationale d'Art Décoratif, correspondance générale, documentation

[39] Montel Paul, et Moatti Pierre Jean, *Le mémorial de Nice 1860-1960*, Ed l'Armanac Nissart, Ed. Jacques Devryl et Librairie Hachette, Nice, 1961, p 100

projets en matière parce que l'École n'est pas outillée[40]». Certains soulignent également un problème structurel qui ne concerne pas seulement l'École de Nice, mais toutes les Écoles Nationales d'Art Décoratif de France. En effet, dans toutes ces écoles l'enseignement est basé sur un programme unique « qui ne tient compte ni des latitudes, ni des matériaux, ni des industries, ni des milieux d'une ville ou d'une région[41]». Ce principe va à l'encontre du développement des arts et industries locaux : c'est au contraire en adaptant le programme de chaque école à son environnement, qu'il serait possible de préserver et faire fleurir les industries locales, et en même temps de faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans leur région.

En conséquence, l'École Nationale d'Art Décoratif de Nice est considérée par la plupart des jeunes uniquement comme une étape préparatoire, avant d'intégrer une autre École de qualité supérieure. La plupart rêvent de partir à Paris après les études à Nice, et quant à ceux qui n'y arrivent pas, ils ont des difficultés à trouver leur place dans le monde professionnel, car ils se sentent « déclassés, ni artistes, ni artisans, ni ouvriers[42]». Cet état de fait est regrettable, car tous les efforts déployés pour l'École, sont ainsi perdus pour la ville en particulier et la région en général. En effet, les élèves qui réussissent à Paris, généralement ne reviennent pas en province, et parmi ceux qui restent dans la région, beaucoup choisissent finalement un autre chemin professionnel. Pourtant, depuis la création de l'E.N.A.D.N. quelques artistes de talent qui font l'honneur de la ville en sont sortis, mais la plupart d'entre eux après le passage à l'École de Nice, ont poursuivi leurs études ailleurs.

Pour que cet enseignement artistique devienne un véritable atout économique, certains responsables proposent d'unir les efforts de la région et de mettre en place diverses initiatives conjointes. Il est, par exemple, envisagé de créer à Vallauris une école d'apprentissage de technique de la céramique, et à Nice, au sein même de l'École d'Art Décoratif, un atelier de décoration de céramique, qui pourraient ensuite collaborer très efficacement. C'est précisément dans l'espoir de cette coopération que le Comité Régional des Arts Appliqués offre à l'École un four à 25 000 francs[43]. Ce projet est partiellement réalisé par la suite : l'École Nationale d'Arts Décoratifs accueille un atelier de céramique en 1928.

Pour soutenir les efforts artistiques de l'École d'Art Décoratif, certains responsables locaux, ainsi que des personnalités du monde des arts et de la culture pensent à la possibilité de créer à Nice une école technique, bien équipée, où les projets seraient exécutés par des techniciens sous la direction artistique des professeurs de décoration. Une telle institution serait un grand pas en avant pour la ville de Nice et toute la région. Léon Féraud, adjoint au maire et délégué du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, évoque cette perspective dans son discours d'ouverture lors de sa présidence de la cérémonie de distribution des prix aux élèves de l'École Nationale d'Art Décoratif en novembre 1923[44]. Il félicite tout d'abord les élèves, qui sont plus de 350 cette année-là, de leurs nombreux succès car les élèves de l'École de Nice se sont toujours placés au premier rang dans les concours d'admission à l'École des Beaux-arts de Paris. Mais il défend également la nécessité de créer une nouvelle école où les projets d'œuvres d'art proposés par les élèves de l'E.N.A.D.N. pourraient être réalisés en matière : « Je pense à une autre école qu'il faudra créer, qui sera la sœur de la vôtre, son complément et sa suite peut-être pour quelques-uns d'entre vous, où les beaux dessins que vous aurez tracés, les riches couleurs que vous aurez trouvées dans la

---

[40] Leblond Marius-Ary., *Progrès des Arts Décoratifs dans le Sud-Est,* Archives Municipales PR 34 – 130 *L'Éclaireur de Nice,* mercredi 27 novembre 1929

[41] Sincaire Jacques., *Éducation artistique niçoise,* Archives Municipales PR 21, *L'Essor Niçois* 18 mai1922

[42] *Ibid*

[43] Leblond Marius-Ary., *Progrès des Arts Décoratifs dans le Sud-Est,* Archives Municipales PR 34 – 130 *L'Éclaireur de Nice,* mercredi 27 novembre 1929

[44] La cérémonie a eu lieu le dimanche 25 novembre 1923 dans la salle du Petit Théâtre du Casino Municipal. Source Archives Municipales PR 63 – 5 et 6 *L'Éclaireur de Dimanche* du 25 novembre 1923

gamme de celles que prépare notre beau soleil, vous les appliquerez en marqueterie dans le bois des meubles que vous aurez combinés et construits, vous les mettrez en émail sur les vases, sur les plats que vous aurez modelés et tournés, en sorte que l'ouvrier aura doublé chez vous l'artiste pour devenir l'artisan… Vous contribuerez ainsi à faire revivre un art qui fut prospère, les professions qui ont été à l'honneur et qui sont oubliées et qui vous permettront en retour de vivre honnêtement[45]». Paul Audra, directeur de l'École, exprime le même souhait depuis 1922 car il estime nécessaire que l'E.N.A.D.N. soit « doublée d'une école d'apprentissage[46].» Il veut également que toutes les branches et tous les métiers soient présents au sein de cette école, pour ouvrir la voie à toute vocation, pour développer l'industrie à Nice et en faire un véritable centre professionnel.

Un autre problème se pose pour la section de l'architecture, qui est la branche la plus fréquentée de l'École : les études à l'E.N.A.D.N. ne permettent pas aux élèves d'obtenir une qualification d'architecte, mais uniquement celle de commis. C'est pour cette raison que le Comité Local des Arts Appliqués demande que l'établissement niçois devienne une école de plein exercice pour l'enseignement de l'architecture, c'est-à-dire une École Régionale d'Architecture, comme il en existait à l'époque cinq en France, dont celles de Marseille et de Lyon. Cela permettrait aux élèves niçois d'obtenir leur diplôme d'architecte sur place, ce qui serait tout à fait approprié pour une ville dont l'industrie du bâtiment est beaucoup plus prospère que dans beaucoup d'autres villes de France.

Les arts décoratifs se trouvent à la frontière entre les arts et l'industrie ou l'artisanat, et leur développement peut directement contribuer à l'essor économique de la région. L'enjeu pour l'avenir de l'École Nationale des Arts Décoratifs de Nice consiste donc à intégrer efficacement son activité dans le paysage économique et artistique régional, c'est-à-dire de faire profiter les industries d'art locales des talents formés à l'École, mais également de garantir à ses élèves une possibilité de trouver un emploi à hauteur de leur qualification. Plusieurs initiatives qui vont dans ce sens sont proposées ou envisagées, que ce soit par les pouvoirs publics, par les artistes, amateurs des arts ou par l'École elle-même, mais toutes ne sont pas réalisées, faute de moyens ou de volonté politique. En effet, pour mener à bien ce vaste projet, il est nécessaire que les trois grands pouvoirs qui sont l'État, le Département et la Ville, se mettent d'accord et qu'ils fassent également appel à l'initiative privée ; dans ce cas là l'E.N.A.D.N. pourrait devenir aussi réputée que l'École de Commerce et d'Industrie Hôtelière par exemple.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, l'École bénéficie de nombreuses innovations dans son programme d'enseignement, comme par exemple, des cours de fresque, de céramique ou de vitrail, qui sont introduits grâce à l'insistance et l'engagement de Paul Audra, qui occupe les fonctions de directeur pendant plus de vingt ans. Toutefois, des amateurs d'arts et des savoir-faire traditionnels demandent à l'École de faire plus d'efforts, en ouvrant de nouvelles branches d'art et d'industrie locale, comme par exemple, des cours de mosaïque sur bois, qui est une industrie locale en voie de disparition, ou encore des cours de broderie, de vannerie, de l'illustration.

Certains auteurs saluent dans la presse locale le développement d'un art décoratif régional dans le Sud-Est, notamment grâce aux efforts de l'E.N.A.D.N., mais ils insistent sur la nécessité d'améliorer la qualité et l'originalité de la production. Car selon eux, beaucoup d'objets produits dans les ateliers du Sud-Est « tiennent plus de l'industrie que de l'art personnel, et qu'il est temps que cet art acquière une célébrité mondiale au diapason de

---

[45] *Ibid*

[46] Dans une déclaration de presse parue dans *L'Essor Niçois* du 20 juillet 1922. Source Archives Municipales PR 21 *L'Essor Niçois* 1921-1922

celle de la Côte d'Azur et des élites qui y séjournent…[47]». D'une façon générale, ce qui est nécessaire pour le développement des arts décoratifs dans le Sud-Est, c'est un programme d'ensemble et une concentration de production régionale des villes comme Saint-Raphaël, Cannes, Antibes, Nice, Menton, Digne... Il faut ensuite organiser des expositions d'œuvres d'arts décoratifs issus de cette production à Paris pour bien la faire connaître auprès d'un public plus large. Pourquoi ne pas stimuler des échanges avec des créateurs d'autres provinces ou pays européens ? Ce qui amène l'idée d'une exposition ou d'une foire annuelle des arts de la maison et de la table à Nice. Surtout qu'il existe des foires organisées dans plusieurs villes du pourtour méditerranéen, dont Barcelone, Marseille, Zagreb, Damas, le Caire...

Par exemple, le nouveau goût de luxe pour la décoration de la table et de la maison peut justement contribuer à faire revivre dans la région des métiers longtemps oubliés ou pas assez appréciés, comme la céramique de luxe ou encore la broderie colorée. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, lorsqu'il s'agit des arts décoratifs, les raisons économiques se mêlent aux artistiques. Nice, capitale mondaine, est en mesure de devenir aussi une capitale d'art, et elle a besoin pour cela de l'enseignement artistique de qualité prodigué par l'École Nationale des Arts Décoratifs. Pour que ce projet puisse se réaliser, la Ville, l'industrie locale et l'École doivent unir leurs efforts ; ainsi les jeunes diplômés de l'École pourront appliquer leur goût artistique, tout en perpétuant des savoir-faire traditionnels, pour produire des objets d'art que la ville de Nice pourra ensuite offrir à ses hôtes fortunés. Tout le Sud-Est y contribuera, de même que toutes les richesses qui passent à Nice doivent contribuer à faire travailler dans les ateliers et les foyers de tout le Sud-Est des jeunes gens et des jeunes filles susceptibles de rénover des arts longtemps banalisés injustement.

L'E.N.A.D.N. est une institution d'enseignement public qui bénéficie de l'attention et du soutien financier des pouvoirs locaux, même si ce soutien s'avère trop souvent insuffisant. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, grâce avant tout aux efforts et à l'enthousiasme de ses responsables et de ses enseignants, elle assure à ses élèves une formation artistique de qualité, et exerce ses activités avec succès jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre de ses objectifs spécifiques. En dépit d'un certain nombre de critiques qui visent le programme d'enseignement et l'avenir professionnel incertain de ses diplômés, l'École contribue incontestablement à l'enrichissement culturel de la région et s'affirme comme une institution artistique originale de la ville de Nice. Le riche palmarès des élèves de l'École, ainsi que la participation de ses professeurs à des manifestations de taille, telle l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris, témoignent de la qualité de son enseignement artistique et de son importance non seulement sur le plan régional, mais aussi national.

Même si nous pouvons en conclure que l'enseignement public des arts décoratifs existe à Nice pendant la période de l'entre-deux-guerres au sein de L'École Nationale d'Art Décoratif, il a besoin d'être développé, ce qui nécessitera des efforts financiers, mais également un effort de soutien, de protection, ainsi qu'une meilleure gestion. Pour obtenir des résultats tangibles, il est indispensable que cette École se sente soutenue et encouragée par les administrateurs de la ville, car tout projet artistique et culturel, s'il veut continuer à exister et fonctionner avec succès, doit bénéficier de l'encouragement et du soutien des pouvoirs publics locaux et nationaux.

<u>Références et documentations</u>

I – Sources

[47] Leblond Marius-Ary., *Progrès des Arts Décoratifs dans le Sud-Est,* Archives Municipales PR 34 – 130 *L'Éclaireur de Nice*, mercredi 27 novembre 1929

Les Archives Municipales de Nice, Palais du Marbre Fabron
- Archives Municipales 466 W 19 École Nationale d'Art Décoratif, dossier correspondance générale, documentation et divers : document inspection 1937, École Nationale d'Art Décoratif de Nice, rapport de M. Leydet inspecteur général de l'enseignement artistique
- Fonds Louis Cappatti (catalogue des archives municipales) Nice - Enseignement 2S216 : École d'Arts Décoratifs.
- Fonds Louis Cappatti (catalogue des archives municipales) - Nice arts 2S244 : Céramique et sculpture (1carton).
- Fonds Louis Cappatti (catalogue des archives municipales) Nice expositions 2S246 (A - F) : Arts décoratifs (École Nationale des).
- Archives municipales, Fond Louis Cappati, Arts décoratifs 2S248 / 4 *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est* du 4 juin 1939.

La presse
- Avril Georges., *La IIème Saison d'Art de Nice : Visite aux sections d'art décoratif et de céramique, L'Éclaireur de Nice,* vendredi 26 Mars 1928, Archives Municipales PR 34-120.
- Avril Georges., Le pavillon des Alpes Maritimes à l'Exposition des Arts Décoratifs et *industrielles de Paris 1925, L'Éclaireur du Dimanche,* 13 juin 1925, p 3. Archives Municipales PR 63 – 9 et 10.
- Leblond Marius-Ary., *Progrès des Arts Décoratifs dans le Sud-Est, L'Éclaireur de Nice,* mercredi 27 novembre 1929, Archives Municipales PR 34 – 130.
- Sincaire Jacques,. *L'École d'Art Décoratif, L'Essor Niçois,* 20 juillet 1922. Archives Municipales PR 21.
- Sincaire Jacques,. *Éducation artistique niçoise, L'Essor Niçois,* 18 mai 1922. Archives Municipales PR 21.
- Archives Municipales PR 035 – 10, *La France de Nice et du Sud-Est,* octobre 1927.
- Archives Municipales PR 34 – 124, *L'Éclaireur de Nice,* lundi 19 novembre 1928.
- Archives Municipales : PR 34 – 142, *L'Éclaireur de Nice,* 24 novembre 1931.
- Archives Municipales, PR 035 – 14, *La France de Nice et du Sud-Est,* jeudi 21 juin 1928.
- Archives Municipales REV 37 – 2, *L'Aloès,* juin 1924, p58.
- Archives Municipales PR 61 – 1, *L'Essor Niçois,* 22 janvier 1925, p 7.
- Archives Municipales PR 61 – 1, *L'Essor Niçois,* 28 mars 1924.
- Archives Municipales PR 34, *L'Éclaireur de Nice,* le 29 avril 1936.
- Archives Municipales PR 63 – 5 et 6, *L'Éclaireur de Dimanche,* 25 novembre 1923.
- Archives Municipales PR 21, *L'Essor Niçois,* 20 juillet 1922.

II – Bibliographie

- Montel Paul, et Moatti Pierre Jean, *Le mémorial de Nice 1860-1960,* Ed l'Armanac Nissart, Ed. Jacques Devryl et Librairie Hachette, Nice, 1961, 318 p.
- Schor Ralph, (Direction.), *Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice, Encyclopaedia Niciensis Vol. IV,* Serre Editeur, Nice, 2002, 412 p.
- Le Breton (Graziella), *Le style art décoratif en pays niçois,* Ed Lou-Sourgentin, Nice, 1996, 54 p.
- Pettiti (Gérard), *L'Enseignement aux arts décoratifs de Nice,* Mémoire de Maîtrise : Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 1991.
- Le Breton (Graziella), *Nice 1930 de la Promenade au Palais, Nice Historique,* janvier-juin 1993, pp. 14-29.